
NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. ARRAULT, DE TOUCY,

Par M. le D^r DUCHÉ.

(Séance du 11 janvier 1865.)

Messieurs,

Il y avait trois mois à peine que notre infortuné collègue Léon de Bastard venait d'expirer à la fleur de l'âge sur les rives de l'extrême Orient, quand notre association fut frappée d'un nouveau deuil par la mort de M. Arrault, de Toucy. En moins de seize années que de places vides parmi nous ! Ernest Badin, François Vachey, Sonnié-Moret, Achille Colin, Robineau-Desvoidy, Chaillou des Barres, Léon de Bastard, Arrault, Villiers, et tout récemment d'autres encore, les uns pleins de jeunesse, d'ardeur et de nobles espoirs, les autres dans la force et dans la maturité de l'intelligence ! Tous ont reçu ou recevront dans vos bulletins la pieuse hospitalité du souvenir et de la reconnaissance, dernier et touchant hommage que vous rendez à ceux qui ont été vos frères d'armes dans cette croisade volontaire poursuivie par vous en faveur des sciences historiques et naturelles de ce département.

Celui dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui a été l'un de vos membres fondateurs ; il a occupé dès la première année le fauteuil de la vice-présidence, et bien qu'il ait vécu depuis cette époque un peu à l'écart de vos travaux et de vos séances, vous avez voulu lui consacrer quelques pages, destinées à rappeler les lumières et les services qui le recommandent à la mémoire de ses concitoyens.

Né à Toucy le 26 février 1806, Guy-Adolphe Arrault appartenait à une ancienne famille de la contrée. Son père avait été longtemps juge de paix de son canton et jouissait d'une influence et d'une considération justement méritées.

Le jeune Adolphe fit ses études au collège d'Auxerre, sous le vénérable dom Laporte, avec un remarquable succès ; il en sortit en 1822, élève de rhétorique, pour faire, à Paris, ses classes de philosophie et de mathématiques au collège Saint-Louis. Il s'y fit connaître assez avantageusement pour être admis l'année suivante au concours général pour les mathématiques élémentaires.

Les sciences exactes captivèrent plus spécialement ses goûts, et après des études préparatoires sérieuses, il fut reçu, le 9 décembre 1826, en qualité d'élève externe à l'Ecole royale des mines. Là ses habitudes laborieuses ne se démentirent pas. Auditeur assidu des cours théoriques de cet établissement, prenant part à tous les exercices pratiques, passant les plus brillants examens, il visita en 1827, sous la conduite de MM. les professeurs, les usines et ateliers métallurgiques de Paris et des environs, et en 1828, les principales mines et usines du Hartz, de la Saxe, de la Bohême, de la Silésie et de la Pologne.

Ce fut au mois de mai que commença le voyage d'Alle-

magne, accordé par le gouvernement français aux élèves sortant de l'Ecole des mines. Arrault avait pour compagnon de route un condisciple de l'Ecole, Auguste Laurent, qui devait laisser un nom justement honoré dans la science. Ils s'en allaient insoucians et joyeux comme on l'est à vingt ans : « Vous rappelez-vous de notre voyage, écrivait Laurent « quinze ans plus tard, l'un et l'autre avec une veste verte, « une espèce de béret bleu sur la tête et un sac sur le dos. » Et il part de là pour entrer dans les détails de mille charmants souvenirs que nous voudrions pouvoir consigner ici. Il lui parle du beau pays de Bade, de la bière de Munich, des paysages du Danube, des Juifs de Cracovie, des mauvais chemins de la Silésie, des montagnes de la Bohême, et revenant tout-à-coup aux aspirations plus sérieuses du présent, il s'écrie : « Oh ! mon vieux compagnon, si jamais je me « remettais en route avec vous, ce n'est plus dans les mines « que je descendrais, ce ne sont pas des usines à fer que « j'irais voir ; je consentirais encore à porter le sac sur le « dos... et au lieu d'aller visiter les collections de minéra- « logie, je voudrais voir tout ce que cette terre de nébuleux « penseurs produit à sa surface. »

Arrault s'était muni de plusieurs lettres de recommandation pour les principaux savants de l'Allemagne. C'est par ces intermédiaires qu'il fit la connaissance du vieux professeur Lampadius, célèbre métallurgiste de Freyberg, dont il traduisit plus tard en français le manuel de métallurgie générale. Il était aussi porteur d'une lettre d'Arago pour Alexandre Humboldt. Nous avons sous les yeux la réponse autographe de l'illustre savant prussien, où il proteste de son respect et de son admiration pour le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et de son vif désir d'être utile à tous ceux qui

sont recommandés par lui. Aussi le jeune voyageur reçut-il immédiatement une autorisation officielle du roi de visiter toutes les mines et tous les établissements métallurgiques de Prusse, ce qui le mit à même de recueillir les documents les plus curieux.

En quittant la Silésie, il écrivait à son père : « Le résultat
« de notre voyage a été des plus satisfaisants : nous avons
« trouvé dans cette partie de la Prusse l'accueil le plus
« amical et les renseignements les plus détaillés. Il est
« impossible d'exprimer l'empressement qu'on a mis à nous
« être utile. Nous avons vu des choses bien intéressantes ;
« nous rapportons une foule de documents précieux, de
« dessins d'usines et de machines. Nous avons les rensei-
« gnements les plus précis sur la fabrication de l'arsenic et
« du bleu de Cobalt. Cette dernière a été jusqu'ici un secret
« et les procédés en sont inconnus en France. »

Arrault prit en effet des notes considérables : elles formeraient sans doute une monographie intéressante à plus d'un titre si elles étaient coordonnées et publiées par un spécialiste ; sa famille les conserve comme un témoignage irrécusable de son savoir et de son talent d'observation.

Ce voyage dura six mois environ et ce fut vers la fin d'octobre 1828 que nos deux étudiants rentrèrent à l'Ecole des mines pour y subir leurs dernières épreuves. Elles furent des plus brillantes, car Adolphe Arrault sortit le premier de la promotion, et son ami Auguste Laurent le second.

En 1833, nous retrouvons Arrault dans le Morbihan. Il y avait été appelé par le concessionnaire d'une mine de plomb à Saint-Modé, dans l'arrondissement de Pontivy. Après un séjour suffisant sur les lieux, il publia un mémoire qui avait pour but de faire connaître l'état actuel de la mine, d'exposer

la série de travaux qui devaient être exécutés pour y créer un établissement industriel, et d'indiquer le rapport des dépenses et des bénéfices de la future exploitation.

Pour complément de ses études pratiques et comme dernier adieu à sa courte carrière de minéralogiste, il publia vers 1840 une traduction du *Manuel de Métallurgie générale de Lampadius*, en deux volumes. L'absence de traités élémentaires accessibles aux jeunes élèves de l'Ecole des mines l'avait décidé à traduire le meilleur livre que possédât l'Allemagne sur la matière : « Il est l'œuvre, écrit-il dans sa « préface, il est l'œuvre d'un homme dont le savoir a opéré « une véritable révolution dans le traitement des minerais « de Saxe ; c'est le résultat de sa pratique éclairée et de « ses expériences continuées depuis quarante ans. Je livre « au public le manuel du célèbre professeur de Freyberg, « auquel je me suis permis de faire des additions considé- « rables. Les perfectionnements importants qui ont été « introduits dans la science depuis la publication de l'édition « allemande, les nombreuses observations que j'ai recueillies « dans les grandes usines pendant un voyage métallurgique « en Allemagne, m'ont fourni les moyens de mettre cet « ouvrage au niveau des connaissances actuelles. Quoique « ce livre soit particulièrement destiné aux élèves qui fré- « quentent les cours de l'Ecole des Mines, les métallur- « gistes y trouveront aussi des données précieuses et des « résultats certains, qui serviront à les éclairer dans leur « pratique. »

Cette publication fut en effet très bien accueillie ; elle est encore entre les mains de tous ceux qui s'occupent de la science des métaux et fit vivement regretter au monde savant la retraite prématurée de notre compatriote.

Fixé définitivement dans son pays natal par son alliance avec une honorable famille et par les soins d'une belle fortune, Arrault ne tarda pas à s'attirer la bienveillance et la considération de ses concitoyens. En 1842, les électeurs le portèrent au Conseil général en remplacement de M. de Perthuis. Là ses qualités personnelles, ses connaissances variées, ses aptitudes administratives lui acquirent bientôt une juste autorité parmi ses collègues, et quelques années plus tard il fut désigné comme successeur de M. Chaillou des Barres pour remplir les importantes et difficiles fonctions de secrétaire des séances.

On sait avec quel zèle et quelle précision il s'acquitta de cette mission pendant près de dix années, et s'il n'avait pas fait oublier son éminent prédécesseur, il avait mérité du moins que ce dernier lui écrivit en 1852 : « Je vous retrouve
« vrai avec joie au Conseil général, vous, mon excellent et
« très digne successeur, vous qui étiez et qui êtes encore de
« l'infiniment petit nombre de ceux capables de devenir
« secrétaires ; car ce n'est ni le lot d'un paresseux, ni la
« tâche d'une médiocrité ; vous devez savoir cela. Je souhaite
« que pendant dix-sept ans vous rédigeiez le procès-verbal,
« mais sans interruption, sans doublures, s'il vous plaît. »

Il était depuis six ans le représentant de son canton au Conseil départemental quand éclata la révolution de février. Toucy, ville commerçante et industrielle, ressentit vivement le contre-coup de ce bouleversement imprévu. L'honnête et bien excellent M. Barrey, qui s'était concilié pendant de longues années l'estime et l'affection publiques par son administration toute paternelle, ne sembla plus remplir les conditions d'énergie et de vigueur nécessaires dans un moment de crise : Arrault fut investi des fonctions de maire,

le 29 février, par son ancien condisciple, Théophile Robert, commissaire du gouvernement provisoire à Auxerre.

Il s'en acquitta avec la fermeté et l'intelligence que l'on attendait de lui. A chacun d'apprécier les choses à son point de vue dans ces circonstances difficiles. Pour nous, la plus grande gloire de l'homme public consiste alors à sauvegarder autant que possible et les droits de l'humanité et ceux d'un pouvoir discrétionnaire dont les limites sont toujours mal définies.

Arrault ne tarda pas à se trouver en face d'événements graves qui mirent sa prudence à la plus terrible épreuve. C'était le 6 décembre 1854. Le coup d'Etat avait été le prétexte et le signal d'une formidable insurrection sur un grand nombre de points de nos départements. Toucy devait avoir aussi son épisode. Des bandes armées de mauvais fusils et d'instruments tranchants de toute nature étaient descendues sur la ville. Il s'agissait pour elles de s'emparer de la municipalité et de faire un appel à la révolte. Quelques soldats d'un régiment de ligne commandés par un officier les attendaient en bon ordre sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le maire s'y transporta, muni de ses insignes, espérant avoir raison, par sa parole persuasive, de quelques centaines de paysans égarés. Deux coups de feu furent dirigés contre lui sans l'atteindre. C'est alors que l'officier donna ordre à sa troupe de coucher en joue cette foule menaçante.... Un horrible carnage était imminent.... Arrault ne consulta que son cœur dans cet instant décisif : Ne tirez pas ! s'écria-t-il. Et tout fut sauvé. Une charge vigoureuse à la baïonnette eut bientôt dispersé tous ces malheureux frappés de vertige, et le calme reentra dans la ville. Toucy échappait ainsi par la présence d'esprit de son chef aux scènes désastreuses qui désolaient tant d'autres localités, à cette heure même.

Le gouvernement fut bientôt informé de ce qui s'était passé au chef-lieu du canton, et Arrault recevait, à la date du 8 décembre, une lettre de M. de Morny, ministre de l'intérieur, ainsi conçue :

« Monsieur le maire, M. le préfet de l'Yonne m'a fait
« connaître avec quelle courageuse énergie vous aviez su
« remplir votre devoir en repoussant par la force l'envahis-
« sement des bandes insurgées dans votre commune. Je ne
« manquerai pas de signaler votre belle conduite à l'attention
« de M. le Président de la République et d'appeler sur vous
« un témoignage de sa haute satisfaction. Mais, en atten-
« dant, je suis heureux de vous offrir mes félicitations
« personnelles. Continuez à agir avec la même énergie, et
« soyez sûr que l'appui du gouvernement ne vous manquera
« pas pour ramener promptement l'ordre dans votre com-
« mune. »

En effet, le 5 janvier suivant, M. de Morny annonçait à Arrault que, sur sa proposition, le Président de la République le nommait chevalier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur.

Les dernières années de la vie d'Arrault furent consacrées à l'administration de la ville de Toucy. Il y a laissé des traces considérables de sa sollicitude et de son expérience.

Il avait aussi donné une partie de ses loisirs à la construction d'une magnifique demeure, au milieu de son domaine des Gilats, sur une haute colline d'où la vue s'étend sur les fraîches vallées de la Puisaye. C'est là qu'il se flattait de trouver la solitude et le silence pour se livrer à ses travaux de prédilection. Vain espoir ! Sa santé s'était progressivement altérée sous l'influence d'une lésion organique du cœur : les conseils d'un médecin de Toucy, d'un vieil ami de trente ans,

ceux d'un éminent professeur de la Faculté de Paris, ne purent conjurer l'issue fatale. Il succomba, après de longues souffrances, le 25 février 1864. Sa mort fut celle d'un fils respectueux de l'Eglise.

Bien qu'il eût renoncé volontairement à l'honorable carrière qui s'ouvrait devant lui sous de brillants auspices, Arrault revint plus d'une fois à ses études favorites. Les rares travaux qu'il a laissés touchent presque tous aux sciences naturelles. Sa haute compétence en pareille matière autorisait ses amis à compter sur une plus riche moisson. Leur attente se trouva déçue.

Tout le monde connaît sa première publication, qui touchait à notre département et qui vint dignement inaugurer l'apparition de l'Annuaire de l'Yonne. Il s'agissait d'un voyage aux grottes d'Arcy et d'une exploration des bords de la Cure et d'une partie de l'Avallonnais. Cette intéressante excursion avait été faite en compagnie de MM. Piétrisson Saint-Aubin et Robineau-Desvoidy. Le mémoire qui en résulta, et qui porte exclusivement la signature d'Arrault, est resté comme une des plus lumineuses interprétations du curieux cataclysme géologique des environs de Saint-Moré.

Deux ans plus tard, le bulletin de la Société géologique de France contenait une *Notice sur la formation d'argile à ocre supérieure aux sables ferrugineux de l'Yonne*. Cet excellent travail donne les notions les plus claires sur la composition détaillée de la couche d'ocre et sur les procédés de fabrication. Il a servi de guide à MM. Leymerie et Raulin pour la description des ocrières de Pourrain, Diges et Parly, et l'on a reproduit une partie de son mémoire dans la *Statistique géologique de l'Yonne*.

Ce fut en 1845 seulement qu'Arrault fut nommé membre

de la Société géologique de France, sur la présentation de MM. Leymerie et Moreau.

En 1847, il concourut comme membre fondateur à l'installation de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne et fut nommé vice-président avec M. Gallois. La seule offrande qu'il ait bien voulu apporter à la nouvelle association fut un *Programme d'études à faire par la Société en histoire naturelle*. Ce spécimen est large et parfaitement dessiné. Il a ouvert des cadres nombreux dont une partie se trouve déjà notablement remplie, grâce au zèle infatigable de quelques-uns de nos savants collègues. Nous ne pouvons que regretter l'abstention et l'éloignement qu'il affecta depuis pour les séances de la Société, éloignement que rien ne semblait justifier. Arrault eut en effet le rare bonheur d'être apprécié de son vivant comme il le méritait ; il n'est aucun de nous qui ne se soit plu à rendre hommage à sa valeur personnelle, à ses profondes connaissances, et qui n'ait eu foi pleine et entière en sa belle intelligence.

Notre collègue, cependant, ménageait en silence une agréable surprise à la Société des sciences de l'Yonne et à ses concitoyens. Le destin n'a pas voulu qu'il vécût assez pour voir se réaliser son rêve. Il nourrissait depuis longtemps le désir de laisser un monument scientifique à son pays natal : il voulait écrire l'histoire de Toucy et de ses environs. A l'exemple de son compatriote Robineau-Desvoidy, il essayait de créer une œuvre complète au point de vue de la statistique, des sciences naturelles, de l'archéologie, de l'histoire et de l'administration. Les matériaux considérables qu'il avait déjà rassemblés nous donnent une haute idée du plan qu'il s'était imposé. Nous trouvons en effet dans les papiers qui nous ont été confiés par sa famille de nombreux documents manuscrits

qui témoignent de ses sérieuses préoccupations. Il excellait surtout dans l'art de décrire les objets soumis à son examen. Il y mettait un soin, une patience, une exactitude admirables. Il a tracé des catalogues complets des mammifères, des oiseaux, des poissons, des reptiles et des insectes qui peuvent se trouver dans le canton de Toucy ; il a décrit avec une minutieuse sollicitude un grand nombre d'oiseaux de passage qui avaient été tués dans la contrée ; il a laissé une flore fossile qui se rapporte probablement à ses observations géologiques particulières ; il a commencé une description des ferriers de la Puisaye, travail intéressant à plus d'un titre et qu'il destinait au Bulletin de la Société de l'Yonne ; ce travail par malheur est resté inachevé et vous le déplorerez avec nous, Messieurs, car notre savant collègue semblait l'historien désigné de ces antiques vestiges de l'industrie métallurgique de nos pères au sein des forêts de la Gaule.

Pour ne laisser aucune lacune dans son livre, il avait eu le soin de faire dresser pendant plusieurs années des tables météorologiques qui devaient tenir une place importante dans l'histoire naturelle de son canton. Pour la population, il avait compulsé tous les dossiers les plus anciens des archives communales environnantes, et il avait fait exécuter pour la ville de Toucy même les relevés des naissances, mariages et décès par âge qui remontaient au siècle dernier.

Tout semblait donc annoncer une volonté ferme de doter son pays d'une monographie complète. La mort seule a pu briser ces nobles efforts. Remercions-le cependant de sa féconde initiative et souhaitons qu'il se trouve parmi nous un ami de la science et de l'histoire qui vienn coordonner toutes ces pierres d'attente, rechercher ce qui peut leur manquer encore et mettre la dernière main à l'édification de cette œuvre éminemment utile.

N'oublions pas la part qu'il prit à l'achèvement complet de la *Statistique géologique de l'Yonne*. Voici en quels termes M. Leymerie, dans la préface de cet ouvrage, mentionne le concours de notre savant collègue : « Nous faisons paraître
« cet ouvrage sous les auspices du Conseil général de
« l'Yonne. C'est à ce Conseil, en effet, que nous devons les
« moyens d'exécution et de publication. Qu'il nous soit
« permis de joindre à cet hommage des remerciements par-
« ticuliers pour les services si empressés que nous devons à
« l'un de ses membres les plus éclairés, M. Arrault. La bienveil-
« lante assistance et l'appui qu'il n'a cessé de prêter à notre
« statistique nous a été bien utile au milieu des péripéties et
« des difficultés que les circonstances ont fait naître pendant
« la longue durée de nos observations et de notre publica-
« tion. Nous lui devons aussi une coupe du sondage de
« Saint-Fargeau, et il a bien voulu guider M. Raulin dans
« ses courses aux environs de Toucy. »

Quelques années plus tard, Arrault devint le confident des difficultés assez vives qui s'élevèrent entre MM. Leymerie et Raulin au sujet de la préséance nominale à laquelle chacun d'eux prétendait comme auteur de la statistique de l'Yonne. Notre collègue chercha par tous les moyens à concilier ces deux estimables savants. Leur querelle retarda beaucoup la publication de l'ouvrage et un jugement de la Cour de Toulouse vint en dernier lieu trancher la question, tout en laissant les deux parties peu satisfaites.

Telles sont les principales indications que nous avons pu réunir sur la vie scientifique de votre ancien vice-président ; elles ne sont pas aussi nombreuses ni aussi importantes que nous l'eussions désiré.

Mais si nous cherchons dans cette vie si calme et si indé-

pendante en apparence, nous y trouverons à chaque pas la cause et la justification de sa tiédeur pour les travaux de longue haleine. Arrault, ancien ingénieur des mines, membre et secrétaire du Conseil général, maire de Toucy, se vit bientôt le point de mire de l'administration supérieure : on l'accabla successivement de titres et de missions honorifiques qui finirent par accaparer presque totalement ses journées. C'est ainsi que nous le voyons simultanément membre du Conseil départemental de l'instruction publique, secrétaire de la Chambre consultative d'agriculture de l'arrondissement d'Auxerre, membre du Conseil d'hygiène publique; membre examinateur de la commission de la Ferme-Ecole de l'Orme-du-Pont, de la commission de statistique, de la commission pour l'exposition générale de l'industrie, membre fondateur d'un comice agricole de Toucy, d'un autre comice à Saint-Fargeau, de la Société centrale d'agriculture, etc., etc. En calculant tous les instants qui lui étaient arrachés par chacune de ces attributions et surtout par celle de maire d'une localité importante et de secrétaire du Conseil général, plus ceux qu'il devait naturellement consacrer à ses affaires personnelles, on n'a plus le droit de s'étonner du faible tribut payé par Arrault aux études scientifiques. Ce morcellement continu de notre existence, ce va et vient perpétuel pour des questions et des intérêts si dissemblables, cet éparpillement de nos forces et de nos facultés finissent par miner sourdement la vie intellectuelle et par la frapper d'impuissance.

D'un autre côté, il faut tenir compte à notre collègue de ses longs sacrifices pour concourir à l'action administrative. L'intervention des hommes éclairés et supérieurs dans les affaires où se discutent et nos besoins et nos intérêts est trop précieuse pour ne pas la payer au moins d'une juste recon-

naissance. Malheureusement il n'en est pas ainsi. Trop souvent les intentions les plus pures sont méconnues, les actes les plus légitimes sont calomniés, le vrai savoir et la haute expérience sont livrés aux commentaires de l'ignorance et de la mauvaise foi, et l'honnête homme, tout en se réfugiant dans sa conscience, est condamné à l'amertume et au découragement. Arrault eut à subir aussi ces tristes mécomptes dans sa carrière administrative, et il regretta sans doute plus d'une fois la vie paisible et studieuse qui lui offrait des loisirs si faciles et des satisfactions si assurées.

Ceux qui ont vécu dans son intimité se plaisent à rendre justice à ses qualités personnelles. Il cachait sous des apparences de froideur un cœur sensible et facile à gagner, mais chez lui l'homme officiel effaçait trop souvent l'homme privé. Il fallait le trouver à ses heures, en petit comité de quelques amis ; c'est alors qu'il dépouillait la forme sévère de sa tenue habituelle, et qu'il devenait insensiblement causeur expansif et attachant, puisant dans sa mémoire fidèle et dans son vaste savoir des récits d'un intérêt extrême.

Arrault, comme homme politique, manqua, il faut le dire, de cette ardente initiative qui sait proclamer une conviction et arborer un drapeau. Sa timide réserve, à ce point de vue, lui enleva toute chance de monter au-delà du Conseil général. Deux fois il eut, dit-on, la pensée de briguer les honneurs de la représentation nationale, et deux fois il s'arrêta court dans l'élan de sa légitime ambition. Malgré sa position indépendante, malgré les garanties que semblaient offrir ses connaissances économiques et administratives, la popularité ne vint pas à lui, parce qu'il ne voulut pas se donner la peine de lui tendre la main.

Messieurs, arrivés au terme de cette Notice, vous n'avez

pas oublié la douce et rêveuse figure de ce jeune écolier qui accompagnait Arrault dans son voyage en Allemagne : je veux parler d'Auguste Laurent. Il y a quelques mois à peine, un éminent professeur de la Faculté de médecine, M. Würtz, dans une séance publique de la Société des Amis des Sciences, prononçait l'éloge d'un savant distingué, mort à la fleur de l'âge, laissant des travaux immortels sur la chimie organique : ce savant, qui avait occupé une chaire à la Faculté des sciences de Bordeaux, qui avait professé le cours de Dumas à la Sorbonne, qui était en dernier lieu essayeur à la Monnaie, avait usé sa vie dans un labeur qui n'eut pas de trêve : il vécut pauvre jusqu'à la fin, et s'il connut les souffrances, dit M Würtz, il ne connut pas le découragement ; il travailla jusque dans les bras de la mort. — Cet éloge, Messieurs, que je voudrais pouvoir vous relire tout entier, c'était l'éloge d'Auguste Laurent, mort en 1853 à l'âge de quarante-six ans.

Il était juste de réunir dans une dernière pensée ces deux existences qui avaient débuté avec une conformité si parfaite et dont l'évolution devait être si dissemblable. A chacun le tribut qui lui appartient dans l'avenir. Quant à nous, Messieurs, nous serons heureux si nous avons réussi à faire assez pour la mémoire de notre collègue, et si l'hommage que nous lui rendons peut porter un adoucissement aux regrets de sa veuve et de son fils adoptif.



GUY-ADOLPHE ARRAULT,
Membre du Conseil général de l'Yonne.